

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1430
29 août 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 29 AOUT 1996, ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA
CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM
DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AUTRICHE, TRANSMETTANT LE TEXTE
D'UN COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE FEDERAL AUTRICHIEN
DES AFFAIRES ETRANGERES CONCERNANT L'ISSUE DES NEGOCIATIONS
DU TICE A GENEVE

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un communiqué de presse du Ministre fédéral autrichien des affaires étrangères, M. Wolfgang Schüssel, daté du vendredi 23 août 1996, concernant l'issue des négociations du TICE à Genève.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire publier le texte de ce communiqué de presse comme document officiel de la Conférence du désarmement.

(Signé)

Le Chargé d'affaires par intérim,
Mission permanente de l'Autriche
Gudrun GRAF

Communiqué de presse

Le Ministre fédéral des affaires étrangères regrette vivement que l'opposition d'un pays ait empêché la Conférence du désarmement de se mettre d'accord sur la transmission du texte du projet de traité d'interdiction complète des essais nucléaires à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il ne faudrait cependant pas se désintéresser d'un texte de traité complet qui est largement accepté. Ce texte est le fruit de deux ans et demi de dures négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement et bénéficie de l'appui de presque tous les Etats membres de la Conférence, dont les cinq Etats dotés d'armes nucléaires. C'est un trait caractéristique des négociations de ce type que le résultat final s'obtient au prix de nombreux compromis délicats et équilibrés. Il est donc compréhensible que certains Etats éprouvent des difficultés pour appuyer le texte en question, mais il est vrai aussi que l'on aurait avec de nouvelles modifications complètement remis en cause la solution globale de compromis proposée par le Président du Comité spécial et détruit ainsi le large accord obtenu. Il ne semblait donc pas raisonnable de poursuivre les négociations sur le texte du traité.

Une chance historique s'offre à nous de présenter maintenant ce texte à la communauté internationale pour signature. L'Autriche soutient fermement l'idée que la communauté mondiale ne devrait pas laisser échapper cette occasion. Pour le bien de l'humanité, il ne faut pas faire obstacle à la réalisation de l'objectif consistant à interdire à tout jamais les explosions nucléaires. L'Autriche espère donc sincèrement que l'Assemblée générale des Nations Unies, même si elle n'est pas saisie d'un rapport de la Conférence du désarmement, adoptera dans les prochaines semaines, le texte du traité à une écrasante majorité et l'ouvrira à la signature.

Il s'agit après tout d'un moyen efficace d'empêcher la mise au point de nouvelles générations d'armes nucléaires et leur prolifération et enfin - mais ce n'est pas là le moins important - d'une mesure de protection de l'environnement.
